

St Benoit, le 28 février 2010

Cher(e) Ami(e),

Les beaux jours approchent, il nous faut songer à nos sentiers !

Lors de l'édition du topo-guide® « la Vienne ... à pied » nous avons voulu impliquer les associations dans la surveillance des sentiers, plus particulièrement ceux du topo-guide, en leur demandant d'assurer la veille d'un sentier. Pour certaines, il s'agissait également de maintenir le balisage.

Cette année, je me permets de vous relancer afin de pérenniser cette action. Je souhaiterais donc que vous parcouriez le sentier qui vous est attribué et que vous me retourniez le questionnaire ci-dessous.

Comme vous le savez sans doute, en liaison avec le Conseil Général, nous mettons en place le système de veille des sentiers : éco-veille®, dont le responsable au niveau de notre commission sentiers est Bernard SERRES (tél : 05 49 46 83 60 mail b.serres@orange.fr).

Vous trouverez ci-joint quelques affichettes à utiliser pour signaler les anomalies.

Si nécessaire, remplissez une fiche Eco-veille® en suivant les instructions portées sur celle-ci, ou saisissez la en ligne à partir de notre site : <http://www.rando86.org> (sur la page d'accueil cliquez sur le logo Eco-veille®)

Le Comité peut prendre en charge les frais kilométrique générés pour une voiture.

Si vous ne désirez pas participer à cette veille, prévenez-moi.

Merci .

Association :

Sentier :

Assurez vous le balisage du sentier ? :

Etat général du sentier :

Chemin :

Balisage

Avez-vous rempli une fiche éco-veille :

Remarques

.....
.....
.....
.....

Retourner cette fiche, téléchargeable sur le site du comité, par mail ou courrier à :

Daniel NICOLAS , Président de la Commission Sentiers et Itinéraires

17 rue du hameau du Cherpe, 86280 St Benoît

05 49 88 40 28 / 06 32 03 57 51

dan.nicolas@laposte.net